

JOURNEE NATIONALE DES IPRP

DE SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL

28 NOVEMBRE 2014

*« IPRP EN SIST : se connaître et se reconnaître »*

Ce thème choisi cette année s'est imposé face aux questions soulevées par la réorganisation des services de santé au travail, suite à leur dernière réforme. Cette réforme qui a, en quelque sorte, rebattu les cartes de la pluridisciplinarité tout en laissant de grandes zones d'ombre à gérer par les différents services.

Les IPRP sont de plus en plus nombreux dans les services de santé au travail, parmi d'autres salariés intervenant eux aussi en entreprise dans le domaine de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels : ASST, infirmiers, assistantes sociales, médecins...

Les modes d'organisation sont très variés d'un service à l'autre et les frontières sont parfois ténues entre les différents métiers, au risque d'être difficilement identifiables par les acteurs eux-mêmes et a fortiori par leurs interlocuteurs (entreprises, salariés, partenaires institutionnels) ...

Au-delà d'une habilitation, dont la procédure d'obtention a été modifiée, d'un métier auquel chacun peut se référer, que signifie aujourd'hui être IPRP en service de santé au travail ? Est-ce cela a encore du sens, et si oui, lequel ?

Ce sont des questions auxquelles l'AFISST a à cœur de répondre, car elles interrogent l'essence même de cette association dont l'objectif est de favoriser une réflexion commune chez les IPRP des services interentreprises de santé au travail.

Ces questions renvoient à celle de l'identité professionnelle des IPRP : qu'est-ce qui les réunit ? Qu'est ce qui leur permet de se connaître (entre eux), de se reconnaître (vis-à-vis des autres acteurs), voire d'être reconnus ?

**Se connaître** : quelles valeurs partagent les IPRP des SIST ? Au-delà des compétences, des formations, des professions diverses, quels sont les objectifs partagés et peut-on identifier des méthodologies d'interventions communes ? De ce fait, partagent-ils les mêmes questionnements, les mêmes difficultés, les mêmes doutes ou les mêmes certitudes ?

**Se reconnaître** : cela renvoie à la posture spécifique de l'IPRP par rapport aux autres acteurs « de terrain » : quelles complémentarités dans leur action auprès des entreprises ? Mais également quelle spécificité de leurs approches par rapport à celle des autres préventeurs (CARSAT, OPPBTP, organismes agréés, consultants ...)

Pour aller plus loin dans la réflexion : pour quelles raisons les IPRP cherchent-ils à répondre à ces questions ? Sont-ils dans une démarche purement corporatiste ?

Le corporatisme renvoie à une notion péjorative voire condamnable. Il s'agit pour un groupe professionnel de faire passer ses intérêts avant le souci du bien commun. Il y a là une idée de défense et de protection, mais aussi de pouvoir et de lutte d'influence.

Il semble que ces volontés de se connaître et se reconnaître présentent ici un tout autre sens. Il ne s'agit pas de se battre (contre qui ?) mais de construire, avec les autres, un (des) métiers nouveaux ou en développement, d'élaborer, par le partage d'expérience et de réflexion, de nouvelles façons d'exercer les métiers d'hygiénistes du travail, d'ergonomes, de psychologues ... face aux questions nouvelles qui se posent dans le monde du travail aujourd'hui et en particulier dans les petites entreprises qui n'ont parfois jamais envisagé la notion de prévention des risques sous quelque forme que ce soit.

Or, la base de toute collaboration n'est-elle pas la connaissance et la compréhension mutuelle de chacune des parties ?

La journée du vendredi 28 novembre prochain sera l'occasion de mener une réflexion sur ces thèmes d'identité et de reconnaissance, réflexion qui sera nourrie, en particulier, par les résultats du questionnaire 2014 en direction des IPRP des SIST (266 IPRP y ont répondu) , par des retours d'expériences d'acteurs de terrain et d'universitaires qui ont travaillé sur ces sujets.

L'équipe de l'AFISST